

PAR COURRIEL

Québec, le 7 juillet 2021

Objet : Demande d'accès n° 2021-06-060 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 18 juin dernier, concernant une copie de l'avis de non-renouvellement ayant été transmis à Hôtel & Suites le Linclon Inc, en mars 2021 suivant l'article 3 du bail numéro 2007-010

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

1. Avis de modification des termes et des conditions du bail 2007-010, 25 mars 2021, 2 pages.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Hanen Khaldi, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel hanen.khaldi@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Chantale Bourgault, directrice

p. j. 2

Le 25 mars 2021

Hôtel & Suites Le Lincoln Inc.
A/S Madame Mireille Asselin, Vice-présidente
385, Avenue Simcoe
Mont-Royal (Québec) H3P 1X3

Réf. : 4121-03-06-0212

Objet : Avis de modification des termes et conditions du bail 2007-010

Madame,

Par la présente, la Direction de la gestion du domaine hydrique de l'État avise le locataire Hôtel & Suites Le Lincoln Inc., tel qu'il est prévu à la clause 3 du bail 2007-010, que ce dernier ne sera pas reconduit selon les termes et conditions actuels.

En effet, une clause résolutoire sera ajoutée audit bail afin que celui-ci puisse être modifié ou résilié à tout moment selon les conclusions que rendra la Cour d'appel dans le dossier 500-09-028445-195 où vous êtes l'une des parties, ou de tout tribunal subséquent le cas échéant. Nous vous ferons parvenir un addenda au bail 2007-010 dans les prochaines semaines pour votre signature.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec madame Sheila Roberge, coordonnatrice de la division de la régularisation et du service à la clientèle, à l'adresse courriel suivante : sheila.roberge@environnement.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice adjointe de l'émission et
de la gestion des droits d'occupation



Aude Tremblay

AT/ sr

